



PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

COMMISSION DES AÎNÉS (CA)

1^{re} séance 2025 – 30 janvier 2025 – 9 h 01 à 11 h 48

Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :

Membres

Jean Lessard, président et conseiller municipal – District de la Rivière-Blanche (17)

Jocelyn Blondin, vice-président et conseiller municipal – District du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau (6) (en virtuel)

Gilles Chagnon, membre élu et conseiller municipal – District de Lucerne (2)

Anne Desforges, membre organisme – Société Alzheimer Outaouais (en virtuel)

Gisèle Bisson, membre organisme – Académie des retraités de l'Outaouais (en virtuel)

Jacques Lemay, membre organisme – FADOQ – région Outaouais (en virtuel)

Julie Cool, membre organisme – Table des aînés de Gatineau

Karine Parker, membre organisme – Office d'habitation de l'Outaouais

Marc St-Amour, membre citoyen

Monique Guindon, membre citoyenne

Secrétaire

Josée Marcil, coordonnatrice aux comités et commissions – Direction exécutive (DE)

Ressources internes

Sébastien Vallée, directeur – Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC) (en virtuel)

Mychelle Vaive, cheffe de service – SLSDC

Christelle Desforges, coordonnatrice – développement des communautés – SLSDC

El Mustapha Bahri, coordonnateur – développement des communautés – SLSDC

Chantal Blais, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

Personnes invitées

Évelyne Cazalais, conseillère en relation avec le milieu, Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) (en virtuel)

Autres personnes présentes

Donald Déry, président – FADOQ – région Outaouais

Edmond Leclerc, conseiller municipal – District de Buckingham (19) (en virtuel)

Marie-Josée Cadieux, présidente, Bien Chez Soi

Louise Villeneuve, citoyenne, Comité consultatif des résidents de l'Outaouais (CCR)

Monique Beaudoin, présidente – Table des aînés de Gatineau (TAG) (en virtuel)

Vincent Roy, conseiller politique – Mairie (en virtuel)

ABSENCES :

Membres

Stéphanie Legault, représentante désignée d'un organisme – Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO)

Ressources internes

Josiane Cossette, cheffe de section – SLSDC

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidence constate le quorum et ouvre la séance publique en mode hybride à 9 h 01. Celle-ci est enregistrée. Il s'agit de la première séance de l'année qui en comportera 4. C'est aussi la dernière année du déploiement du plan de travail 2024-2025. Le calendrier des séances sera écourté par les élections municipales qui auront lieu le 2 novembre 2025. La présidence accueille deux nouveaux membres à la Commission : Karine Parker, en provenance de l'Office d'habitation de l'Outaouais et Anne Desforges, en provenance de la Société Alzheimer Outaouais. On souligne également l'arrivée de Christelle Desforges, coordonnatrice en développement des communautés et personne-ressource au SLSDC.

Julie cool se joint à la rencontre à 9 h 10

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la séance est adopté tel que présenté.

Il est proposé par Marc St-Amour

Appuyé par Gisèle Bisson

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que proposé.

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêts

La présidence explique qu'un point statutaire relatif à la déclaration de conflit d'intérêts est maintenant inscrit à l'ordre du jour des séances. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré en lien avec les items inscrits.

4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance du 21 novembre 2024

Le procès-verbal de la séance publique du 21 novembre 2024 a été validé précédemment par les membres. Il est disponible sur le site Web de la Ville de Gatineau. Aucun suivi n'est à faire.

Sébastien Vallée se joint à la rencontre 9 h 36

5. Période de questions du public

Cinq personnes assistent à la séance. Une personne est inscrite à la période de questions du public.

Intervention

Louise Villeneuve, citoyenne, Comité consultatif des résidents de l'Outaouais (CCR)

L'intervention porte sur la sensibilisation des membres de la Commission des aînés aux enjeux d'accessibilité et aux besoins des aînés, particulièrement ceux à mobilité réduite, en lien avec la gestion des matières résiduelles. Le poids des couvercles des bacs, la localisation (loin) de ceux-ci, leur identification (idéalement par pictogramme) et le manque d'information et de sensibilisation auprès des regroupements de citoyens ou résidents sont des enjeux identifiés et expliqués. Une lettre détaillée transmise à la présidence et au SLSDC sera déposée et transmise

aux membres. À noter que des échanges préalables ont eu lieu pour bien accompagner et orienter Mme Villeneuve dans sa demande en lien avec le 311 de la Ville de Gatineau. L'intervention se voulait davantage un rappel sensibilisant aux enjeux d'accessibilité vécus par certains aînés à Gatineau.

Échanges ou commentaires

La présidence remercie Mme Villeneuve pour sa participation à la période de questions du public et explique que la meilleure façon de traiter cette demande est d'inscrire une requête officiellement au 311 afin qu'une personne du Service de l'eau et des matières résiduelles puisse discuter des préoccupations nommées et offrir un accompagnement au niveau de cette requête. Il est possible de demander deux plus petits bacs au lieu d'un seul gros par exemple. On rappelle également l'utilisation de l'application *D-Tritus* pour bien gérer les matières résiduelles. Des dépliants pourraient être disponibles, à la demande. La présidence informe également Mme Villeneuve qu'un aide-mémoire des numéros courts et utiles existe à Gatineau et lui en remet un exemplaire. M. Lessard propose également son soutien, au besoin. Il est suggéré d'en faire la demande au 311 pour l'organisation d'une rencontre avec une personne du service concerné. On explique toutefois que certaines des préoccupations sont sous la gouverne du gestionnaire des lieux, l'OHO, dont l'accessibilité des édifices ou des stationnements. Une personne-ressource du SLSDC précise aussi qu'il est possible de faire appel au service non-urgent du SPVG lorsqu'une problématique de dépôt non autorisé de matières résiduelles dans les conteneurs d'un organisme est constatée, à répétition, tel que décrit par Mme Villeneuve. La demande d'avoir accès à une séance d'information et les questions en lien avec la gestion des matières résiduelles pourront être adressées par requête au 311 de façon à être adressées à la Ville.

6. Dépôt du bilan 2024 du plan de travail 2024-2025 de la Commission des aînés – Information

La présidence dépose le bilan 2024 du plan de travail de la Commission des aînés. Le bilan démontre l'avancement à 89% des moyens y étant inscrits. Sur les 9 moyens identifiés, 8 d'entre eux sont en cours de réalisation. L'année 2025 permettra de poursuivre le déploiement des moyens et dossiers pour réaliser le mandat de la Commission. Les trois grands dossiers de la CA sont : *Municipalité amie des aînés*, *La participation sociale et active des aînés* ainsi que le dossier *Bien informer les aînés*.

7. Planification des séances 2025

Le Service précise qu'un calendrier provisoire des sujets à traiter en 2025 lors des séances a été élaboré. Il sera remis par courriel d'ici la prochaine séance aux membres à titre d'information. Il est sujet à changement, selon l'évolution des dossiers et les besoins du Service, toujours en lien avec le déploiement du plan de travail 2025. En mai, le calendrier sera légèrement modifié en vue de transformer la séance initialement prévue en séance inter-commission, le 30 mai. Les sujets traités en inter-commission seront les suivants : le livre blanc concernant la révision des politiques du SLSDC et les programmes d'accessibilité. Il est possible que la question du bénévolat soit abordée.

8. Présentation Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires – Information

El Mustapha Bahri, coordonnateur au développement des communautés pour le SLSDC de la Ville de Gatineau présente le Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires. L'objectif est d'informer les membres des actions et des initiatives en cours à Gatineau dans le cadre de la Stratégie d'action pour contrer la violence chez les jeunes.

Période d'échanges

Commentaires généraux

Des remerciements sont adressés au présentateur.

Implication des personnes âgées dans le cadre du projet?

Certains membres soulèvent l'importance de préciser le lien et les raisons pour lesquelles cette présentation est faite dans le cadre de la Commission des aînés.

Le Service explique que ce programme permet de contribuer à des communautés plus sécuritaires pour tous, dont pour les personnes âgées. Le Fonds et les initiatives déployées visent un public de 7 à 35 ans. Toutefois, les personnes âgées se retrouvent dans le quartier, à même les familles ou sont impliquées dans les activités intergénérationnelles. Le Service explique que l'objectif est de faire la démonstration que la Ville est au courant des facteurs de risques actuels au niveau de la criminalité chez les jeunes et qu'elle travaille en collaboration avec le milieu et avec le SPVG à intervenir, à prévenir et à mettre en place des initiatives telles que celles présentées, particulièrement dans les secteurs plus à risque. Le but recherché est que l'ensemble de la communauté se sente plus en sécurité et le soit aussi. Les exemples de succès du parc Renard et du parc Dupuis sont mis de l'avant. La perception d'insécurité a beaucoup changé et le maillage avec le SPVG se fait naturellement.

Rayonnement et reconnaissance de l'apport des personnes âgées

Les membres constatent que la réalisation d'un tel projet aura un impact bénéfique sur la population en entier. Toutefois, certains membres soulèvent la préoccupation qu'il est essentiel d'intégrer les aînés au projet. On se questionne sur les moyens d'impliquer, d'inclure et de faire rayonner leur engagement dans la communauté, dans cette stratégie. Les bénéfices des projets intergénérationnels doivent être davantage communiqués. Les enjeux de sécurité, les troubles de consommation, l'itinérance, les enjeux de santé mentale sont importants pour toute la communauté, dont les aînés et doivent être adressés par tous. Il serait prioritaire de laisser une place plus importante aux personnes âgées, aux instances de concertation aînés autour des initiatives de ce Fonds et de démontrer leur apport à la communauté. Lorsque les personnes âgées seront davantage incluses dans le projet, leur investissement en temps va prendre de l'ampleur. D'autres membres ajoutent qu'il y a différents moyens de mobiliser les personnes âgées. L'exemple du projet de la TCARO nommé L'intergénérationnel fait des étincelles est cité. Beaucoup d'autres aînés sont impliqués dans des initiatives intergénérationnelles qui ont un impact auprès des jeunes.

Le SLSDC est tout à fait en accord avec les différents propos et les orientations émises, en prend note et ajoutera aux prochaines présentations la notion de la valeur ajoutée et l'importance de l'implication des aînés.

Saisonnalité et lieu

Une question est posée pour connaître si de telles initiatives ont également lieu à d'autres moments durant l'année dont l'hiver. Mis à part la présence de surveillants de parc qui peuvent jouer un certain rôle de sensibilisation, le Service explique que pour le moment, les projets sont concentrés durant la période estivale. Il est envisagé d'élargir le tout éventuellement. Un membre rappelle qu'il y a également des enjeux de sécurité dans les centres d'achat. Le Service explique qu'étant donné le fait qu'ils soient « privés », les espaces ciblés sont concentrés pour le moment au niveau des parcs. La question de la mixité sociale, mais aussi commerciale est tout de même observée et analysée dans le cadre de la Stratégie.

9. Tour de table des membres

Le tour de table des membres est devancé avant la pause, exceptionnellement. Voici quelques éléments d'information partagés parmi les membres ayant participé à celui-ci :

- ✓ L'Association des retraités de l'Outaouais (ARO) a organisé une journée de réflexion récemment et a pu réaliser son impact et importance auprès de la communauté;
- ✓ La Société Alzheimer Outaouais explique que le mois de la maladie Alzheimer se termine et qu'une présentation des balados conclura ce mois, le 19 février prochain. Le 28 mars, un premier colloque portant sur l'Alzheimer sera organisé. Le docteur Guy Morissette sera présent. La campagne de financement est en cours pour soutenir le déploiement des activités de la SAO, un service essentiel et gratuit offert par une équipe de 45 employés;
- ✓ La Table des aînés de Gatineau a fait une tournée des secteurs pour faire connaître aux citoyens et partenaires le Comité consultatif citoyen qui est en cours de déploiement. La TAG a une nouvelle coordonnatrice qui appuiera les travaux et qui débutera en mars 2025. De beaux projets et collaborations en eu lieu récemment dont une entre la TAG, la STO et le Centre d'action bénévole Accès concernant l'accompagnement au transport en commun.
- ✓ La FADOQ – région Outaouais annoncera sous peu sa programmation et voyages, à surveiller. La programmation de la FADOQ – région Outaouais est offerte à toutes les personnes de 50 ans et plus.
- ✓ L'OHO informe les membres qu'en décembre la reconnaissance des bénévoles a été soulignée. Les travaux et l'implication bénévole des locataires et associations, sont appuyés par l'administration de l'OHO et ont un impact important et reconnu.
- ✓ Un membre citoyen précise que l'accès à l'information est encore un enjeu pour les personnes âgées. La documentation papier est encore nécessaire. Les services et ressources doivent être communiqués via divers moyens.
- ✓ La présidence explique qu'en lien avec les séances d'information concernant les numéros courts et utiles qui ont eu lieu l'an dernier, des cartons ont été distribués à tous les élus et qu'il est possible d'en obtenir d'autres.

Pause de 10 h 30 à 10 h 45

10. Présentation *La sécurité routière n'a pas d'âge* – Information

La présentation *La sécurité routière n'a pas d'âge* est faite par Évelyne Cazalais, conseillère en relation avec le milieu pour la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Le but de la présentation est d'informer les membres de l'offre de

service ne matière de sécurité routière à la SAAQ pour les partenaires, citoyens, ville, etc. Mme Cazalais invite les organisations à faire une demande financière pour des projets visant la prévention et la sensibilisation à la sécurité routière. Le formulaire de demande financière se trouve sur le site de la SAAQ, volet contribution financière. Une offre de séance d'information ou de conférences est aussi possible auprès des organismes. Les conférences peuvent être destinées aux personnes âgées, mais aussi à leur proche ou proche aidant.

Anne Desforges quitte la rencontre à 11 h 28, le quorum est maintenu

Période d'échanges

Commentaires généraux

Des remerciements sont adressés à la présentatrice.

Cessation de conduire

On demande des précisions pour bien comprendre pourquoi une personne perd son permis de conduire, parfois. Est-il possible de perdre son permis en raison de son âge avancé? Un autre enjeu relevé est le fait qu'il n'y ait pas de sensibilisation ni d'accompagnement offert aux personnes qui doivent cesser de conduire. Une question est posée concernant le droit de faire appel à une décision médicale.

La présentatrice explique que les raisons menant à la cessation de conduire sont diverses. Il peut s'agir d'un problème cognitif, de conditions de santé ou toutes conditions qui pourraient entraîner une conséquence grave sur la capacité de conduire de la personne. L'âge ou le vieillissement des personnes n'est pas relié à la perte du permis de conduire. D'autre part, Mme Cazalais précise que le policier, lors d'une interpellation, n'a pas accès au formulaire détaillant la santé de la personne âgée. Il n'a pas accès aux raisons, mais peut y lire les clauses, par exemple si le permis est suspendu. Le formulaire d'auto-déclaration de 75 ans et plus doit être rempli et transmis par la poste à la SAAQ. Il est obligatoire et les personnes âgées en reçoivent une copie papier par la poste près de leur date de fête. À l'âge de 80 ans, un contrôle statutaire médical est fait. La documentation doit être remplie et retournée à la SAAQ. Par la suite, ce contrôle statutaire a lieu aux deux ans. Concernant la possibilité de faire appel à une décision de la SAAQ, un suivi sera fait et Mme Cazalais reviendra avec l'information nécessaire auprès du Service. La cessation de conduire est un deuil éprouvant, particulièrement pour les personnes âgées.

Signalement ou intervention

Un membre aimerait savoir comment intervenir auprès de la SAAQ si une personne note un changement au niveau de la détérioration de la santé d'une personne.

D'abord, la présentatrice explique que toute personne peut faire sa propre autoévaluation. Toute personne peut également signaler un autre conducteur à la SAAQ. Ce signalement peut se faire de façon anonyme, en ligne. Cette intervention n'est pas obligatoire légalement. Toutefois, certaines personnes dont les médecins sont sensibilisés à l'importance d'y voir par l'équipe de la SAAQ. Un signalement est une preuve de respect et d'amour envers une personne parce que nous nous soucions d'elle, de son état et qu'il est nécessaire de le faire pour elle-ci et pour le public. La SAAQ a 30 jours pour recevoir la plainte et l'adresser. Elle a l'obligation légale d'analyser le signalement et peut exiger des actions à faire.

La conduite de quadriporteurs

À la suite de la cessation de conduire, certaines personnes âgées se procurent un quadriporteur, même s'ils peuvent avoir des restrictions de conduire (par exemple au niveau de la vue). Une clarification d'un membre est souhaitée pour bien comprendre les normes reliées à la conduite de quadriporteurs. Selon certains, il devrait y avoir une évaluation de la capacité de conduire des personnes qui en font l'usage. Des tests sur la route devraient être prévus.

La présentatrice explique qu'il y a présentement un projet-pilote sur cette problématique. Les fournisseurs ont la responsabilité de fournir les règles de conduite aux acheteurs de quadriporteurs.

Bilan routier

Une précision est apportée par Mme Cazalais voulant que les personnes âgées de 65 ans et plus soient une catégorie sous-représentée dans les accidents routiers. Les jeunes sont majoritairement représentés. Les tests de conduite obligatoire, pour une tranche de population, en regard à leur âge, seraient à l'encontre des droits de la personne. Par ailleurs, il est important de noter que dans les bilans routiers, les personnes âgées sont davantage représentées en tant que victimes et piétons, particulièrement en lien avec des accidents avec des véhicules lourds.

Sécurité des piétons

Un membre souhaite mettre de l'avant l'importance du respect des piétons et du partage de la route. À Gatineau, la problématique semble majeure, particulièrement aux endroits où il n'y a pas de traverses structurées.

La présentatrice explique que cette prévention est abordée en séance d'information. Le message est à passer au niveau des piétons et des conducteurs. Le principe de prudence est de mise en tout temps. L'important pour faire avancer cela est de poursuivre la sensibilisation. Il est possible pour la SAAQ d'offrir des conférences grand public, des rencontres à plus petite échelle, mais aussi de collaborer et d'appuyer des projets de prévention. Un document est même disponible pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Il sera transmis au Service.

11. Varia

Aucun élément n'est inscrit au point varia.

12. Prochaine séance : 27 mars 2025

La prochaine séance de la Commission de la sécurité publique est prévue le 27 mars 2025, 9 h.

13. Levée de la séance

Il est proposé par Gilles Chagnon

Appuyé par Monique Guindon

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 11 h 48.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière



PRÉSIDENT
JEAN LESSARD



SECRÉTAIRE
JOSÉE MARCIL